



INFORMATION DE PRESSE

Jeudi 2 décembre 2021 – 8h00 CET
information réglementée/privilégiée

CFE ANNONCE SON INTENTION DE SCINDER SA STRUCTURE EN DEUX SOCIÉTÉS COTÉES DISTINCTES : CFE ET DEME

Bruxelles, le jeudi 2 décembre 2021 – Le Conseil d'Administration de Compagnie d'Entreprises CFE SA (« CFE ») annonce son intention de scinder le groupe en deux sociétés cotées distinctes : CFE et DEME. L'objectif de cette scission est de créer deux acteurs de premier plan dans leurs secteurs d'activité respectifs.

Depuis 2013, CFE a connu de profondes mutations : les activités de génie civil maritime ont été transférées chez DEME donnant naissance à la division DEME Infra et les activités de construction en Belgique ont été regroupées au sein des filiales belges de CFE Contracting. Quant aux activités opérationnelles résiduelles de la maison mère, celles-ci ont été progressivement arrêtées, que ce soit le génie civil non-maritime ou l'activité Bâtiments en Afrique et en Europe Centrale, hormis la Pologne.

Cette phase est à présent terminée avec la livraison des derniers chantiers qui étaient encore gérés au niveau de la maison mère.

Aujourd'hui, le groupe est constitué de trois pôles (DEME, CFE Contracting et BPI) qui sont dirigés par des équipes de management distinctes qui ont la pleine responsabilité de la gestion journalière de leur pôle, tant d'un point de vue opérationnel que financier.

Etant donné que DEME et CFE opèrent sur des marchés et des segments géographiques différents, avec chacune des priorités stratégiques distinctes, le conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt de toutes ses parties prenantes de passer à l'étape suivante et de scinder le groupe en deux. Cette scission doit à l'avenir permettre aussi bien aux travaux maritimes qu'au contracting et à la promotion immobilière de se développer en tant que deux sociétés cotées distinctes, autonomes et solides avec chacune leur gouvernance propre. Cette scission permettra également de fournir une plus grande clarté et transparence dans les projets d'entreprise à nos actionnaires, mais aussi à nos collaborateurs, et à nos autres parties prenantes. Cette ligne stratégique plus claire permettra d'accélérer les processus de changements internes qui garantiront que chaque entreprise reste leader dans son secteur d'activité. La transaction devrait également permettre au cours de bourse des deux sociétés cotées de pleinement refléter leur valeur intrinsèque.

La transaction envisagée consiste à scinder partiellement CFE, en transférant sa participation de 100% dans DEME NV à une Newco. Au moment de la scission partielle, tous les actionnaires de CFE recevront une action de la Newco pour chaque action de CFE qu'ils possèdent. La préparation de cette transaction prendra plusieurs mois. Elle nécessitera l'obtention d'un ruling fiscal du Service belge des Décisions Anticipées en matière fiscale ainsi que l'accord de différents partenaires et de l'assemblée générale extraordinaire de CFE lors de laquelle au moins 75% du capital représenté devra se prononcer en faveur de la scission partielle. L'objectif est de boucler la transaction durant l'été 2022.

Ackermans & van Haaren, l'actionnaire majoritaire, et VINCI qui possèdent respectivement 62,1% et 12,1% de CFE, apportent leur soutien à la scission. VINCI qui travaille déjà en partenariat avec CFE et DEME sur plusieurs projets tels que la liaison Fehmarnbelt souhaite poursuivre cette collaboration dans les années à venir.

Après la scission partielle, CFE sera un groupe industriel diversifié centré sur quatre métiers complémentaires, à savoir la promotion immobilière, la construction, les installations techniques et le rail, actif en Belgique, au Luxembourg et en Pologne. Partant de positions de marché fortes, la stratégie vise à continuer le développement rentable de chacun des quatre métiers. CFE a l'ambition d'être reconnu pour son impact sociétal positif et pour être référent en ce qui concerne la satisfaction et la loyauté de ses clients, employés et partenaires. Son modèle opérationnel combine une présence locale forte, proche de ses clients et des services de support et de contrôle centralisés qui permettent de renforcer les synergies et les échanges de bonnes pratiques entre les entités et de pleinement profiter de la taille du groupe, notamment dans le cadre d'initiatives transversales dans les domaines de l'innovation, de la digitalisation et du développement durable.

Pour Piet Dejonghe, CEO, « *En 140 ans d'existence, CFE a toujours réussi à se réinventer et à évoluer afin de garantir l'excellence et de répondre aux attentes et besoins de ses clients. Plus que jamais, nos métiers sont au cœur des défis de la société. Nous disposons de toutes les clés pour renforcer notre impact positif au travers de nos activités.* »

A propos de CFE

Fondée en 1880, CFE est un groupe industriel belge actif dans trois pôles distincts. Le pôle Dragage, Environnement et activités Offshore et Infra, est exercé par DEME, sa filiale à 100%, un des leaders mondiaux de la spécialité. DEME dispose d'une flotte moderne, polyvalente et dotée de la dernière technologie. Le pôle Contracting, englobe les activités de construction, de multitechnique et de rail en Belgique, Luxembourg et Pologne. Quant au troisième, le pôle Promotion Immobilière, il regroupe les projets immobiliers développés par BPI en Belgique, Luxembourg et Pologne.

Le groupe CFE emploie actuellement plus de 8.000 personnes et est présent sur chaque continent. Cotée sur Euronext Brussels, CFE est détenue à 62,10% par Ackermans & van Haaren.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet www.cfe.be.

* *
*

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec:

- Piet Dejonghe, Administrateur délégué - tél. +32 2 661 13 19 - mail : piet_dejonghe@cfe.be
- Fabien De Jonge, Directeur financier et administratif - tél. +32 2 661 13 12 - mail : fabien_de_jonge@cfe.be